

**Sujet :** [INTERNET] enquête parc éolien Argenton  
**De :** Jean Marie AUBIN <jeanmarie.aubin36@gmail.com>  
**Date :** 29/11/2018 17:37  
**Pour :** pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr

Messieurs les Commissaires-Enquêteurs,

Dans ma précipitation à vous répondre sur les points en suspens, j'ai daté le dernier avis de l'Autorité Environnementale du 31-10-2018 au lieu du 31-10-2017 et vous prie de m'en excuser.

Comme vous me l'avez recommandé, j'ai consulté la réponse du promoteur à cet avis et en particulier sur l'aspect "paysager". Elle m'inspire trois remarques :

- Toutes les photomontages sont présentées sur un fonds de ciel blanc, gris, tourmenté. Ainsi les turbines ne tranchent pas dans le paysage.

Hasard d'un temps capricieux ou volonté de dissimuler une partie de l'impact ?

- Je n'ai pas trouvé de photomontage prise depuis le Belvédère des Boucles du Pin, site touristique incontournable. Il a été choisi un endroit entre le Pin et Châtillon totalement obstrué par la végétation.

Pour quelle raison ce site bien connu a été omis ?

- Enfin, je ne comprends pas les appréciations données par le promoteur (impacts faibles à modérés).

Il me semble que son regard a été troublé par la prévision (vision de) des milliers d'euros tournant au bout des pales.

Les Argentonnois sont attachés à leur ville et ses alentours. Ils résistent malgré, le tissu économique défaillant, la gare de moins en moins desservie et la désertification médicale.

Il nous reste les promenades bucoliques, à pieds, à vélo, au coeur de nos paysages magnifiques et tranquilles, de grâce, ne nous les retirez pas, surtout pour de mauvaises raisons.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Commissaires-Enquêteurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-Marie Aubin

17, rue point du jour - Argenton

---

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.  
<https://www.avast.com/antivirus>